



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

activités

Question écrite n° 32466

Texte de la question

M. André Wojciechowski interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le problème du CO2 qui va devenir un nouveau critère de développement économique. Les grands enjeux liés aux émissions de CO2 ne se limitent pas au réchauffement climatique mais englobent les transports des marchandises et les déplacements des salariés. Pour tenir compte des contraintes carbone, les entreprises doivent, dès aujourd'hui, intégrer les nouveaux critères dans leur stratégie d'implantation de recrutement d'exportation et de logistique. Il lui demande les efforts particuliers qui seront réalisés par son ministère en direction des entreprises afin qu'elles intègrent mieux le nouveau critère de développement économique.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32466

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8716

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)